

## CONTACTEZ-NOUS

### ► MAIRIE DE SAINT-ANDRÉ-DE-CUBZAC

✉ 8, place Raoul Larche – BP 97  
33240 Saint-André-de-Cubzac

☎ 05 57 45 10 10

🌐 [saintandredecubzac.fr](http://saintandredecubzac.fr)

@ [contact@saintandredecubzac.fr](mailto:contact@saintandredecubzac.fr)

### ► ESPACE MUNICIPAL SOUCARROS

✉ 6, rue Soucarros  
33240 Saint-André-de-Cubzac

☎ Services techniques – Tel. 05 64 10 06 30

☎ Service sports – Tel. 05 64 10 06 30

☎ Service culture/vie associative – Tel. 05 64 10 06 31

### LA MAIRIE VOUS ACCUEILLE

lundi : 8h30–12h / 13h30–19h

mardi, mercredi, jeudi : 8h30–12h / 13h30–17h

vendredi : 8h30–12h / 13h30–16h

Une permanence état civil est assurée  
le samedi matin de 9h à 12h.

### ► LE CONSEIL MUNICIPAL

Retrouvez la composition du conseil municipal sur le site internet de la ville. Pour toute demande de rendez-vous avec les élus, veuillez contacter la Mairie au 05 57 45 10 10.

### ► VOS DÉMARCHES

Pour toutes vos démarches (carte d'identité ou passeport, acte de naissance ou de décès, dossier de mariage, permis de construire, inscription sur les listes électorales...), retrouvez l'espace dédié sur le site internet de la ville. Il vous permettra de préparer votre venue en Mairie et d'effectuer différentes démarches en ligne.



## RESTEZ INFORMÉS

La ville propose tout au long de l'année de nombreuses publications et rendez-vous qui rythment la vie locale.

### ► SAINT-ANDRÉ & VOUS

Avec quatre numéros par an distribués dans votre boîte aux lettres, le magazine municipal est un outil privilégié d'information.

### ► LES GUIDES

Guide des associations, guide jeunesse... toutes les publications thématiques sont accessibles sur [saintandredecubzac.fr](http://saintandredecubzac.fr)

### ► LES SITES INTERNET

Actualités, démarches en ligne, comptes-rendus des conseils municipaux, portail associatif et agenda des manifestations sont accessibles en quelques clics sur le site de la commune. La Médiathèque et le Champ de Foire ont leur propre portail.

🌐 [saintandredecubzac.fr](http://saintandredecubzac.fr)

🌐 [lechampdefoire.org](http://lechampdefoire.org)

🌐 [mediatheque.saintandredecubzac.fr](http://mediatheque.saintandredecubzac.fr)

🌐 [portailassociatif.saintandredecubzac.fr](http://portailassociatif.saintandredecubzac.fr)

### ► LES RÉSEAUX SOCIAUX

Retrouvez les événements de votre ville sur votre page

Facebook : [f saintandredecubzac](https://www.facebook.com/saintandredecubzac)

Instagram : [@villesaintandredecubzac](https://www.instagram.com/villesaintandredecubzac)

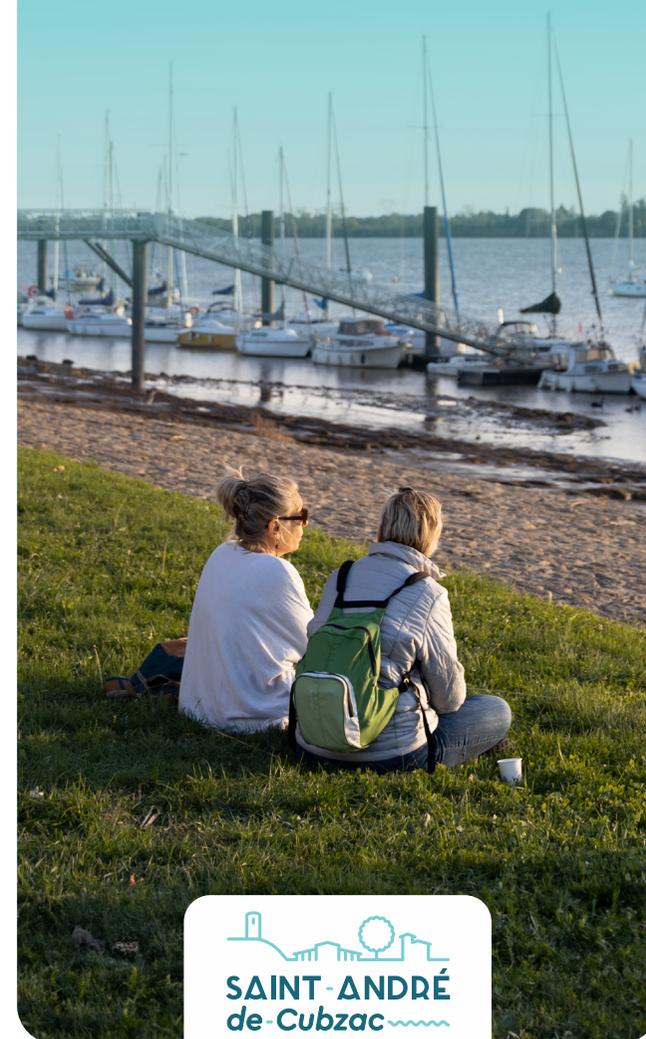
### ► LA NEWSLETTER

Tous les mois, une newsletter fournit l'essentiel de l'actualité (sorties, travaux, grands projets...)

🌐 Inscription sur [saintandredecubzac.fr](http://saintandredecubzac.fr)



# GUIDE bienvenue de Saint-André-de-Cubzac



  
**SAINT-ANDRÉ  
de-Cubzac**

# VOTRE VILLE PRATIQUE

## BIEN VIVRE ENSEMBLE



### ▶ TRAVAUX SONORES

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur

intensité sonore (tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques) ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

### ▶ TERRAINS ET FOSSÉS

Un propriétaire est tenu à un curage régulier des fossés situés sur sa propriété pour conserver les cours d'eau dans leur largeur et leur profondeur naturelles, ainsi qu'à l'entretien de la rive par élagage et taille de la végétation arborée. Il est également tenu à l'entretien périodique des terrains. Pour mémoire, l'utilisation de désherbant chimique est interdite.



### ▶ ENTRETIEN DES TROTTOIRS ET DES ÉCOULEMENTS D'EAU

Les habitants des immeubles riverains des voies publiques doivent maintenir en bon état de propreté les trottoirs au droit de leur domicile. Ils doivent aussi nettoyer les gargouilles et autres ouvrages d'évacuation des eaux pluviales placés en travers des trottoirs, des accès ou des caniveaux.

## JOURS DE MARCHÉ



### RETROUVEZ LE MARCHÉ

tous les jeudis et samedis matin  
sur la place du Champ de Foire



## LA GESTION DES DÉCHETS

La collecte et la valorisation des déchets ménagers et des recyclables sont assurées par le Syndicat Mixte Intercommunal de Collecte et de Valorisation du Libournais Haute Gironde.

### ▶ SMICVAL

8, route de la Pinière  
33910 Saint Denis de Pile

Tél : 05 57 84 74 00 – Fax : 05 57 55 39 71

contact@smicval.fr

smicval.fr

stop-dechets.fr



### ▶ DÉCHETTERIE

Route de Port Neuf,  
33240 Saint Gervais

- 1<sup>er</sup> février au 31 octobre :  
du lundi au samedi de 9h à 13h et de 14h à 18h
  - 2 novembre au 31 janvier :  
du lundi au samedi de 9h à 12h et de 13h à 17h
- Sur rendez-vous les vendredis et samedis.



# VOS SERVICES PUBLICS

## ▶ GRAND CUBZAGUAIS

Communauté de communes  
✉ 365, avenue Boucicaut – BP 59  
ZAC du Parc d'Aquitaine  
☎ 05 57 43 96 37  
🌐 grand-cubzaguais.fr  
@ contact@grand-cubzaguais.fr



## ▶ BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE

✉ 9, allée du Champ de Foire  
Square François-Mitterrand  
☎ 05 57 43 64 80  
🌐 www.bbte.fr  
@ tourismesaintandredecubzac@grand-cubzaguais.fr

## SOLIDARITÉ

### ▶ CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

☎ 05 57 45 10 36  
• lundi 8h30-12h / 13h30-19h  
• mardi, jeudi 8h30-12h / 13h30-17h  
• mercredi, vendredi 8h30-12h

### ▶ PÔLE TERRITORIAL DE SOLIDARITÉ DE HAUTE GIRONDE

✉ 49, rue Henri Grouès dit Abbé Pierre  
☎ 05 57 43 19 22  
@ solidarite-haute-gironde@gironde.fr  
• lundi, mardi, mercredi, jeudi 8h30-12h30 / 13h30-17h15  
• vendredi 8h30-12h30 / 13h30-16h15

### ▶ MAISON DE RETRAITE

Espace La Tour du Pin  
✉ 57, rue Hubert de l'Isle  
☎ 05 57 94 02 50

### ▶ TRANSPORT ADAPTÉ DE PROXIMITÉ

☎ 05 57 43 96 37

### ▶ MISSION LOCALE

✉ 365 avenue Boucicaut  
☎ 05 57 43 50 63  
🌐 mlhautegironde.org  
@ standre@mlhautegironde.org



## VIE PRATIQUE



### ▶ SIAEPA

Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable et d'Assainissement  
✉ 365 avenue Boucicaut  
☎ 05 57 43 63 40  
🌐 siaepa-cf33.fr

• Du lundi au jeudi : 8h30-12h / 13h-17h  
• vendredi : 8h30-12h30 / 13h-16h

### ▶ SOGEDO

Société de Gérance de Distribution d'Eau du Sud-Ouest  
✉ 2, rue Georges Brassens  
☎ 05 57 94 01 70

• Du lundi au vendredi : 8h-12h / 13h30-17h30

### ▶ LA POSTE

✉ 2, rue de la Fontaine  
☎ 3631

### ▶ TRÉSOR PUBLIC

✉ 365, avenue Boucicaut  
☎ 05 57 43 06 55

### ▶ CENTRE DE SECOURS 18

✉ 10, allée de Verdun

### ▶ GENDARMERIE 17

✉ 1455, rue Jules Ferry

### ▶ PERMANENCE DES SERVICES PUBLICS

De nombreuses permanences (MSA, relais CPAM sur RV 36.46, relais CAF, DDPJJ, Conciliateur de justice) ont lieu au sein de la Communauté de communes.

☎ 05 57 45 96 37

• Toutes les permanences sur grand-cubzaguais.fr

### ▶ GARE SNCF SAINT-ANDRÉ-DE-CUBZAC

✉ 32, avenue de la gare

🌐 Les horaires des trains téléchargeables sur [www.ter.sncf.com/nouvelle-aquitaine](http://www.ter.sncf.com/nouvelle-aquitaine)

## CULTURE / LOISIRS



### ▶ MÉDIATHÈQUE

✉ 25 bis, rue Dantagnan  
☎ 05 57 43 67 39  
@ mediatheque@saintandredecubzac.fr

• Horaires (hors vacances scolaires d'été) :  
mardi : 14h30-18h  
mercredi : 9h30-12h30 / 14h30-18h30  
jeudi : 9h30-12h30  
vendredi : 14h30-18h  
samedi : 9h30-13h / 14h-17h

### ▶ LE CHAMP DE FOIRE

✉ Allées du Champ de Foire  
☎ 05 64 10 06 31  
🌐 lechampdefoire.org  
@ contact@lechampdefoire.org

### ▶ VILLA MONCINÉ

Cinéma 6 salles  
✉ Parc d'Aquitaine 40 avenue Boucicaut  
🌐 www.villa-moncine.fr

### ▶ ÉCOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE

✉ Château Robillard  
☎ 05 57 43 05 03  
@ emi@grand-cubzaguais.fr

### ▶ L'HIPPOCAMPE – CENTRE AQUATIQUE DU GRAND CUBZAGUAIS

✉ Parc d'Aquitaine 275 avenue Boucicaut  
🌐 hippocampe.grand-cubzaguais.fr



# VOTRE STATIONNEMENT

Stationnement limité ou de plus longue durée, pour faire des courses ou simplement rendre visite : il existe de nombreuses possibilités de stationnement en centre-ville.

À VOUS DE CHOISIR

## 1086

places (hors stationnement à durée limitée)

## ZONE BLEUE

des espaces en zone bleue (stationnement limité à 1h30)

## 13

parkings en centre-ville

## 3

parkings de covoiturage

La Barotte (60 places), La Garosse (80 places) et Le Peyrat (100 places)



### LIEUX RÉPERTORIÉS

**S'INFORMER** ① Mairie ② Espace municipal Soucarros ③ Pôle Territorial de Solidarité de Haute Gironde

**CULTURE & ANIMATION** ④ Champ de Foire ⑤ Médiathèque ⑥ Bureau d'information touristique ⑦ Jardin partagé

☀ Panorama 🧑 Jeux 🌳 Parcs publics 🚶 Stationnements zone bleue

